

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX
DU CENTRE-OUEST DE L'ÎLE-DE-MONTREAL

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT FATHER-DOWD

Région : Montréal

Date de la visite : 14 et 15 juillet 2019

Date de transmission au MSSS : 18 novembre 2019

Reddition de comptes : 14 juillet 2021

État d'avancement



Non débutée En cours Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	6	6
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	3	3
Total	0	0	9	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			
		21 avril 2020			13 juillet 2020			14 juillet 2021			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ											
1	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'intégrer dans son plan d'action, des objectifs visant la qualité du milieu de vie.	2019-12-30			X						X
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'offrir des activités d'information ou de sensibilisation au personnel concernant les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.	2020-12-30		X							X

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		21 avril 2020			13 juillet 2020			14 juillet 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer : • que le rôle et les responsabilités du préposé aux bénéficiaires comme intervenant accompagnateur soient bien		X							X
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de favoriser l'expression du point de vue des résidents et de leurs proches sur la qualité du milieu de vie en désignant une personne pour assurer le lien avec le comité de résidents.	X								X
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que: • les lieux rappellent un milieu de vie familial; • le regroupement des résidents présentant des caractéristiques communes soit favorisé.		X							X
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'élaborer un plan de maintien des installations matérielles.			X						X
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE										
7	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de recueillir les habitudes de vie des résidents, de remplir le formulaire Histoire de vie et de réaliser une activité post-admission pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches lors de l'accueil.	X								X
8	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés conformément à la procédure de l'établissement, que les interventions en soins palliatifs et de fin de vie se déroulent en interdisciplinarité en incluant les proches et que les plans de travail des préposés aux bénéficiaires soient élaborés selon les besoins spécifiques des résidents.		X							X
9	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les activités sociales, occupationnelles et de loisirs soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel.			X						X